

POSTULAT URGENT

Auteur AdG/LA, par Gilbert TRUFFER, Doris SCHMIDHALTER-NAEFEN, Barbara EYER-JAGGY et Emmanuel AMOOS

Objet Plan de mesures visant à stabiliser et à renforcer l'économie valaisanne

Date 08/11/2020

Numéro 2020.11.336

Actualité de l'événement

La deuxième vague de coronavirus va de nouveau affecter de nombreuses PME ainsi que des indépendants en Valais. Il en résulte des problèmes de liquidités et des pertes de chiffre d'affaires.

Imprévisibilité

L'intensité de la deuxième vague n'était pas prévisible.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Etant donné qu'une multitude de problèmes économiques découlant de la crise du coronavirus peuvent survenir dans les prochains mois, il faut agir immédiatement.

Il est tout à fait possible qu'à cause de cette deuxième vague, des secteurs de l'économie valaisanne qui sont en principe stables se retrouvent face à de sérieuses difficultés et aient besoin d'une aide ciblée.

Nous demandons les mesures suivantes:

1. Le canton du Valais paie ses factures dans les dix jours.
2. Le canton du Valais agit de manière anticyclique et passe les commandes qui sont prêtes.
3. Les indépendants imposés comme directeurs peuvent continuer à demander le chômage partiel.
4. Les milliards de la Banque nationale sont investis pour stimuler l'économie. Le canton du Valais intervient auprès de la Confédération sur ce point.
5. Les producteurs d'électricité accordent aux PME valaisannes des rabais en raison du coronavirus. Le canton du Valais intervient auprès des FMV, puis des compagnies d'électricité valaisannes.

Ces aides doivent permettre de soutenir l'économie valaisanne.

Conclusion

- Nous demandons au Conseil d'Etat d'examiner nos propositions et de les intégrer à un plan de mesures approprié.